

No 62

JOURNAUX  
DE LA  
CHAMBRE DES COMMUNES  
DU CANADA

---

SÉANCE DU VENDREDI, 19 MAI 1944

## PRIÈRES.

M. Dupuis, du comité permanent des Chemins de fer, canaux et télégraphes, présente le premier rapport dudit comité qui se lit comme suit:

Votre Comité a étudié le Bill No 88 (Q-2 du Sénat), intitulé: "Loi concernant la *Kettle Valley Railway Company*", et convient d'en faire rapport sans modification.

M. St-Laurent, membre du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,— Rapport du ministre de la Justice conformément au paragraphe 3 de l'article 21 des Règlements de la défense du Canada, (détention des personnes).

M. Macdonald (*Ville de Kingston*), membre du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Copie des ordres généraux de la marine promulgués pour les forces navales du Canada, en date du 6 mai 1944, en vertu des dispositions de l'article 44, chapitre 139, S.R.C., 1927.

M. Pouliot demande le consentement de la Chambre afin de présenter une motion d'ajournement dans le but de discuter une question définie d'urgence publique immédiate, à savoir la nécessité de poursuivre la politique de guerre volontaire du gouvernement, telle qu'exposée et définie par le Premier ministre du Canada à Westminster.

M. l'Orateur décide que cette motion ne peut pas être présentée en se basant sur cette déclaration qui ne porte pas sur un événement d'une urgence exceptionnelle telle qu'elle motiverait une discussion immédiate, en particulier vu que le service militaire volontaire a déjà fait l'objet d'un débat et qu'il est encore possible d'y revenir au cours de la présente session.

La Chambre reprend le débat, en comité plénier, d'un projet de résolution destinée à octroyer à Sa Majesté une somme d'argent d'au plus \$2,800,000,000